

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2024 PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 février, les Membres du Conseil Municipal de Freissinières se sont réunis à 18h30 dans la salle de conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 12 février conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : BOISSET Philippe a donné pouvoir à BOISSET André

Quorum : 7

Secrétaire de séance : Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du CGCT, il est procédé à la nomination du secrétaire de séance. Mr Jérôme BERTHALON est désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal et accepte cette fonction. Le secrétaire de séance appelle les présents et donne lecture des pouvoirs.

Point n° 1 - Ouverture anticipée de crédits d'investissement

Le Conseil Municipal **Approuve** à l'unanimité les crédits ouverts par anticipation au budget primitif de la commune.

Point n° 2 - Création d'un arborétum - Espace Valléen du Pays des Ecrins - demande de subventions

Le Conseil Municipal **Valide** à l'unanimité la demande de financements.

Point n° 3 - Classement de parcelles dans le domaine public de la Commune - Les Hodouls

Le Conseil Municipal **Approuve** à l'unanimité le classement des parcelles dans le domaine public de la Commune.

Point n° 4 - Classement de parcelles dans le domaine public de la Commune - Les Allouviers

Le Conseil Municipal **Approuve** à l'unanimité le classement des parcelles dans le domaine public de la Commune.

Point n° 5 - Classement de parcelles dans le domaine public de la Commune - Les Durandons

Le Conseil Municipal **Approuve** à l'unanimité le classement des parcelles dans le domaine public de la Commune.

Point n° 6 - Subvention à l'association « Musiques en Ecrins »

Le Conseil Municipal **Valide 6 pour, 2 abstentions** (Mr André BOISSET et Mr Philippe BOISSET) la demande de subvention.

Point n° 7 - Subvention à l'association « AMAC »

Le Conseil Municipal **Valide** à l'unanimité la demande de subvention.

Point n° 8 - Subvention à l'association « Autour de la Biaysse »

Le Conseil Municipal **Valide 7 pour, 1 abstention** (Mme Françoise MESTRE) la demande de subvention.

Point n° 9 - Subvention à l'association « FNACA »

Le Conseil Municipal **Valide** à l'unanimité la demande de subvention.

Point n° 10 - Adhésion à l'association des Communes Forestières des Hautes-Alpes

Le Conseil Municipal **Valide** à l'unanimité l'adhésion à l'association des Communes Forestières des Hautes-Alpes.

Point n° 11 - Adhésion Fondation du Patrimoine

Le Conseil Municipal **Valide** à l'unanimité l'adhésion à la Fondation du Patrimoine.

Point n° 12 - Demande de dotation de solidarité - évènements climatiques ou géologiques - travaux suite aux intempéries du 20 octobre 2023 en fond de vallée.

Le Conseil Municipal **Valide** à l'unanimité la demande de financements.

Point n° 13 - Dévoiement du réseau d'eau potable du secteur des Allouviers - demande de subvention DETR

Le Conseil Municipal **Valide** à l'unanimité la demande de financements.

**Point n° 14 - Dévoiement du réseau d'eau potable du secteur des Allouvières -
demande de subvention Département des Hautes-Alpes**

Le Conseil Municipal Valide à l'unanimité la demande de financements.

Monsieur le Maire clôt la séance.

Le secrétaire de séance
Jérôme BERTHALON



Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



Pour le Maire et par délégation
Monsieur ERIC SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.